

---

Consultation publique / Restrictions à la navigation sur le lac Sergent

---

De Direction générale <direction@villelacsergent.com>  
Date Mer 2024-08-28 12:16  
À administration@wendake.ca <administration@wendake.ca>  
Cc Maire <maire@villelacsergent.com>

 1 pièce jointe (58 ko)  
Avis Lac-Sergent (Courrier Portneuf).pdf,

**\*\*\*À l'attention du Conseil de la nation Huronne-Wendate\*\*\***

Bonjour,

Nous souhaitons vous informer que la Ville de Lac-Sergent procède actuellement à des démarches afin d'obtenir de Transports Canada des restrictions à la navigation sur le lac Sergent. Vous trouverez de plus amples détails sur cette démarche dans l'avis public ci-joint, qui paraîtra dans le Courrier de Portneuf aux éditions du 04 et 11 septembre. Une consultation publique aura lieu le samedi 21 septembre, de 09h00 à 12h00, au club nautique de Lac-Sergent, situé au 1466 chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent (QC) G0A 2J0. Nous vous invitons à venir y participer si vous le désirez, afin de partager vos opinions, vos demandes, et vos préoccupations le cas échéant.

Parallèlement, il serait très apprécié que le Conseil nous fasse part de leur appui dans cette démarche en nous communiquant une lettre signée qui pourrait inclure vos souhaits de restrictions sur le lac Sergent. Ce document serait joint à notre dossier auprès de Transports Canada et permettrait de refléter toutes les réalités entourant le lac et ses utilisateurs.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration et espérant vous compter pour nous à la rencontre du 21 septembre,

Vincent Rolland, M. Sc. géogr.  
Directeur général & Greffier



1525, chemin du Club-Nautique  
Lac-Sergent, QC G0A 2J0 – 418 875-4854

De : Gabrielle Beaudry <Gabrielle.Beaudry@wendake.ca>  
Envoyé : 4 novembre 2024 14:06  
À : Direction générale <direction@villelacsergent.com>  
Objet : RE: Consultation publique / Restrictions à la navigation sur le lac Sergent

Kwe,

Tout d'abord, je suis désolée pour le délai de ma réponse.

Par la présente, je confirme que nous avons bel et bien reçu la communication ci-bas et nous vous remercions pour les informations transmises.

Au plaisir et bonne journée,



WENDAKE.CA

M Maire  
À : [jeanne.moisan@wendake.ca](mailto:jeanne.moisan@wendake.ca)

😊 ← Répondre ↩ Répondre à tous → Transférer 📄 ⋮

Jeu 2024-11-28 10:54

Bonjour Mme Moisan pouvez-vous m'indiquer si la nation huron-Wendat se prononcera dans ce dossier?

salutations

De : Maire <maire@villelacsergent.com>  
Envoyé : vendredi 25 octobre 2024 10:16  
À : [jeanne.moisan@wendake.ca](mailto:jeanne.moisan@wendake.ca) <[jeanne.moisan@wendake.ca](mailto:jeanne.moisan@wendake.ca)>  
Objet : Restrictions à la navigation sur le lac Sergent

Bonjour Mme Moisan

Tel que discuté je vous envoie copie de la demande de participation à la consultation publique qui avait été expédié au conseil de bande le 28 août dernier. Aucun représentant de la communauté n'était présente sur place lors de la rencontre.

La Ville de Lac-Sergent prévoit poursuivre sa demande à Transport Canada pour la mise en place des deux restrictions suivantes:

- Interdiction de surf sur sillage sur l'ensemble du lac (annexe 7)
- Circulation perpendiculaire à la rive et Limite de vitesse de 10 km/h à l'intérieur d'une distance de 50 m de la rive ou de 1.75m de profondeur pour les embarcations motorisées dans ce corridor (annexes 5 et 6)

À cet effet je vous partage copie de la présentation qui a été utilisée lors de cette rencontre.

Suite aux commentaires reçus des participants lors de la rencontre publique, nous avons modifié la demande concernant la protection des rives i.e. 10km/hr vs 5 Km/hr et ajout du 1.75m de profondeur.

J'ai joint copie de la carte de la zone qui sera visée par la demande de restriction et qui constitue actuellement la zone la plus sensible pour la propagation du myriophylle à épi

Comme discuté, l'émission d'une lettre de la nation Huronne indiquant qu'elle n'a pas d'objection à cette demande ou supportant celle-ci serait grandement appréciée

salutations

Yves Bédard  
Maire